

PROCÈS-VERBAL de la séance du conseil municipal de BARBIÈRES
- vendredi 05 juin 2026 à 08h00 -

L'an deux mil vingt-six, le vendredi cinq juin à huit heures, le Conseil Municipal de BARBIÈRES (Drôme) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles BONNARDEL, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 28 mai 2026.

Nombre de conseillers en exercice : 15 **Présents :** 11 **Votants :** 11 **Abstentions :** 0

Présents : Gilles BONNARDEL, Adrien ARTIGE, Jacques BONHORE, Patricia MAGNAT, Patrice VAURE, Angélique COUSIN, Sébastien BÉNISTANT, Damien NAVARRO, Virginie SERRET, Sébastien DESCATOIRE et Malva LAURENT.

Absents et excusés : ROCHIER Nadège, BESSON Amélie, Delphine BOULEAU et BATAILLE Dimitri

Secrétaire de séance : Sébastien BÉNISTANT a été désigné secrétaire de séance et du bureau de vote.

N° 2026-08-01/Objet : Désignation des délégués et suppléants du conseil municipal pour constituer le collège électoral des élections sénatoriales du 27 septembre 2026

Chaque élu a été destinataire de l'arrêté préfectoral n°26-2026-05-26-00002 du 26 mai 2026 fixant le nombre de délégués et suppléants pour l'élection des sénateurs du 27 septembre 2026 et précisant le mode de scrutin applicable joint à sa convocation. Une seule liste a été déposée.

Le maire a précisé que le conseil municipal devait élire : 3 délégués et 3 suppléants.

Liste BONNARDEL Gilles

- BONNARDEL Gilles (titulaire)
- ROCHIER Nadège (titulaire)
- VAURE Patrice (titulaire)
- LAURENT Malva (suppléante)
- ARTIGE Adrien (suppléant)
- SERRET Virginie (suppléante)

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mesdames et Messieurs MAGNAT Patricia, BONHORE Jacques et LAURENT Malva, ARTIGE Adrien. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a voté et déposé dans le réceptacle prévu à cet effet son bulletin de vote. Tous les conseillers présents ont pris part au vote.

Résultats du scrutin : Liste BONNARDEL Gilles, nombre de sièges obtenus :
 3 délégués titulaires – 3 délégués suppléants.

Après proclamation des résultats, le procès-verbal est dressé pour transmission à la Préfecture de la Drôme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 08h30.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée lundi 29 juin 2026 à 20h00.

**Le Secrétaire,
Sébastien BÉNISTANT**




**Le Maire,
Gilles BONNARDEL**




Procès-verbal approuvé sans modification, à l'unanimité, lors de la séance du lundi 29 juin 2026
Affiché et mis en ligne sur www.barbieres.fr le 30 juin 2026